

	Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique		
	N° Chrono	Indice	Page
	STL CCTP CHAU DL 0288 du 20/04/2026	1	1 / 11
	Classement 1	CHAUFFAGE	
	Classement 2	ACHATS - CONTRATS	
	Thème (s)	Travaux INBS-PN et extension	
Affaire			

Titre du document :

CCTP – marché de MOE : Construction de la sous-station de chauffage 1412 et modification du réseau de chauffage pour la DAM

Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052

Champ d'application et résumé :

Cahier des clauses techniques particulières pour définition du contenu de la mission de maîtrise d'œuvre, pour le compte de la DAM, du projet de « construction de la sous-station de chauffage 1412 et réseaux associés et modification du réseau de chauffage de l'INBS-PN ».

Destinataires internes CEA	Destinataires externes CEA
DIR STL STL : O. BURLES DIR STL/GEF : L. POIANA (CI IGS 040) STL/GEF : JC. CABBILLARD, F. REUTER (CI IGS 012), DAM/DIF : X. BLANC, P DE MOURA, O. COLONGES SMA/BPRT : F. GARREL, F. CARVALHO	soumissionnaires

Historique des évolutions d'indice

Indice	Date	Commentaires
1	20/04/2026	Edition originale – DO 0288

Nom	JC CABBILLARD	L. POIANA	K. SILBERSTEIN
Visa			Date d'application :
	RÉDACTEUR	VÉRIFICATEUR	APPROBATEUR

En l'absence d'accord ou de contrat, la diffusion des informations contenues dans ce document auprès d'un organisme tiers extérieur au CEA est soumise à l'accord de la Direction de Cadarache.

Cadre de réalisation du document.

Durée d'archivage : voir tableau de gestion

CLASSIFICATION

DR	CC	S	TS	sans
☐	☐	☐	☐	☒

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 2 / 11
--	---	-------------	----------------

Niveau de protection du marché

Cocher la case :

- ☐ Libre
☒ Sensible* ☐ sans contrôle élémentaire ☒ avec contrôle élémentaire
☐ Classifié* ☐ avec accès ☐ avec détention ☐ Secret ☐ Très Secret
 Spécial France ☐ oui ☒ non
 Intervention sur le périmètre du CEA/DAM ☒ oui ☐ non
 Marché de défense ou sécurité (MDS) ☐ oui ☒ non

Protection des informations (application de l'IGI 1300 arrêté du 09 août 2021)

Cocher la case :

- ☐ Le présent cahier des charges / DCE ne contient aucune information sensible ; il peut être mis en ligne sur la plateforme dématérialisée du CEA
☒ Le présent cahier des charges / DCE contient des informations sensibles ou DR : sa mise en ligne sur la plateforme dématérialisée du CEA est ne peut se faire qu'en utilisant des conteneurs ZED.
☐ Le présent cahier des charges / DCE contient des informations classifiées : sa mise en ligne sur la plateforme dématérialisée du CEA **est interdite**.

* Signature Correspondant Sécurité Département
Nom, prénom

Visa :

Choix d'application des chapitres du CCTG :

- ☒ ➔ Chapitre applicable
☐ ➔ Chapitre non applicable

☐ 4.2.4 – Exercices de sécurité
☐ 4.2.5 – Equipe Locale de Premiers Secours
☐ 4.10 – Plan de Continuité d'Activité (PCA)
☐ 5 – Exigences de sureté
☐ 6 – Exigences de radioprotection
☐ 8 – Exigences Cybersécurité
☒ 9.3.1 – Accès à l'INBS-PN
☒ 9.3.2 – IGI 1300 sur la protection du secret et de la défense nationale

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 3 / 11
--	---	-------------	----------------

SOMMAIRE

1	GLOSSAIRE	4
2	REFERENCES	4
3	OBJET DU DOCUMENT	4
4	DESCRIPTION DES TRAVAUX	4
5	CONTENU DE LA MISSION ET LIMITES DE PRESTATION	4
5.1	ETUDES D'EXECUTION (EXE)	5
5.2	DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX (DET) ET ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION (OPC)	5
5.3	ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION (AOR)	6
6	ALLOTISSEMENT	6
7	MODALITES D'EXECUTION	6
7.1	DELAIS ET CONTRAINTES	6
7.2	TRAITEMENT DES DOCUMENTS ET EXIGENCES DE DELAIS	7
7.3	FORME DES DOCUMENTS	7
7.4	PRISES DE VUES	8
7.5	ACCES A L'INBS-PN	8
7.6	HORAIRES DE TRAVAIL	8
7.7	ENVOI DE DOCUMENTS	8
7.8	EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES	8
7.9	PROFILS ASSOCIES	9
7.9.1	DESCRIPTION DES PROFILS	9
7.9.2	PROFIL N°1 : EXPERT SENIOR en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP	9
7.9.3	PROFIL N°2 : INGENIEUR SENIOR en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP (au minimum 10 ans d'expérience)	9
7.9.4	PROFIL N°3 : INGENIEUR SENIOR en CFO/CFa (au minimum 10 ans d'expérience)	9
7.9.5	PROFIL N°4 : INGENIEUR SENIOR en GC/VRD (au minimum 10 ans d'expérience)	9
7.9.6	PROFIL N°5 : INGENIEUR SENIOR en Tous Corps d'Etats (au minimum 10 ans d'expérience)	10
7.9.7	PROFIL N°6 : INGENIEUR SPECIALISTE en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP (au minimum 5 ans d'expérience)	10
7.9.8	PROFIL N°7 : INGENIEUR SPECIALISTE en CFO/CFa (au minimum 5 ans d'expérience)	10
7.9.9	PROFIL N°8 : INGENIEUR SPECIALISTE en GC/VRD (au minimum 5 ans d'expérience)	10
7.9.10	PROFIL N°9 : INGENIEUR SPECIALISTE en Tous Corps d'Etats (au minimum 5 ans d'expérience)	10
7.9.11	PROFIL N°10 : TECHNICIEN CONFIRME en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP	10
7.9.12	PROFIL N°11 : TECHNICIEN CONFIRME en CFO/CFa	11
7.9.13	PROFIL N°12 : TECHNICIEN CONFIRME en GC/VRD	11
7.9.14	PROFIL N°13 : TECHNICIEN CONFIRME en Tous Corps d'Etats	11

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 4 / 11
--	---	-------------	----------------

1 GLOSSAIRE

DAM – Direction des Applications Militaires
DR – Diffusion Restreinte
INBS-PN – Installation Nucléaire de Base Secrète-Propulsion Nucléaire
MOe – Maîtrise d'œuvre
PGCSPS – Plan général de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé
PPSPS – Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
QSE – Qualité, Sécurité, Environnement
Titulaire des travaux – Titulaire du marché de travaux Projet n°1 + Projet n°2

2 REFERENCES

[1] : CCTG du marché de travaux Projet n°1 + Projet n°2 référencé DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTG-26-033
[2] : CCTP du marché de travaux Projet n°1 + Projet n°2 référencé DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-042
[3] : CCTG du présent marché référencé DSTG-NT-001-DL *Version* [2.0]

3 OBJET DU DOCUMENT

Le présent document constitue le cahier des clauses techniques particulières, relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la « construction d'une sous-station de chauffage et modification du réseau pour la DAM » au CEA de Cadarache, Son objet est de définir le contenu technique de l'opération, les exigences à prendre en compte et performances à atteindre.

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le contenu technique et QSE de l'opération de « construction de la sous-station de chauffage 1412 et réseaux associés et modification du réseau de chauffage de l'INBS-PN » est décrit dans les documents joints au DCE : CCTP, CCTG et projet de marché du marché de travaux. Le document [DA1] cité au §2.1.1 du [2] est une synthèse de cette opération de travaux.

5 CONTENU DE LA MISSION ET LIMITES DE PRESTATION

Les phases de « conception » AVP/PRO et DCE ont déjà été réalisées.

La mission concerne la phase de « réalisation » et comprend une base **ferme** avec :

- Pour le Projet n°1 :
Les phases EXE, DET/OPC et AOR
- Pour le Projet n°2 :
La phase EXE uniquement.

Il est prévu en **option** :

- Pour le Projet n°2 :
Les phases DET/OPC et AOR, le CEA se laissant la possibilité de suivre ce chantier en interne.

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 5 / 11
--	---	-------------	----------------

5.1 ETUDES D'EXECUTION (EXE)

Le prestataire aura à sa charge uniquement le VISA des études d'exécution faites par le « Titulaire des travaux » ; cet élément de mission inclut :

- La vérification de la conformité des plans d'exécution, fiches techniques, notes de calcul (y compris électriques, de génie civil et mécaniques) aux études de projet,
- La participation active à des réunions techniques avec l'(les) entreprise(s) de l'opération pour mener à bien la coordination technique des ouvrages à réaliser (nombre de réunions laissé à l'initiative du Titulaire).

Le Titulaire devra éditer un tableau de suivi des VISAS avec le libellé des documents étudiés, leur type, leur référence, leur indice, leur date de diffusion, le nom et la date du VISA de l'éventuel organisme de contrôle réglementaire, la date, Numéro et le type de VISA du Titulaire ainsi que les observations du VISA, le nom et la date de l'accord du CEA sur le VISA et les observations éventuelles du CEA. Ce tableau sera mis à jour par le prestataire sous 48h après chaque émission de document par le CEA, le Titulaire ou le « Titulaire des travaux » et transmis au CEA et à l'entreprise « Titulaire des travaux ».

5.2 DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX (DET) ET ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION (OPC)

L'élément de mission confié au Titulaire comprendra les prestations suivantes :

- La participation à la réunion d'enclenchement des travaux
- La vérification de la conformité des travaux aux études d'exécution effectuées et de manière plus générale, aux pièces du marché de travaux (documents [1] et [2]).
- La vérification de la conformité des aspects qualité-environnement aux pièces du marché de travaux et au référentiel du CEA Cadarache. Concernant le sujet de la sécurité, le MOe n'a qu'un devoir de conseil. L'organisation sécurité du CEA est explicitée au [1]. Préalablement au travail sur le site du CEA Cadarache le Titulaire devra réaliser pour le projet n°1, avec le CEA, la déclaration d'ouverture des travaux, l'inspection préalable commune et fournir le PPSPS sur la base du PGCSPS annexé au [1]. Pour le projet n°2 le Titulaire devra réaliser avec le CEA et/ou FRAMATOME la déclaration d'ouverture des travaux, la visite commue préalable et fournir le plan de prévention. Le Titulaire devra participer aux réunions sécurité concernant ses prestations.
- L'organisation et animation de la réunion hebdomadaire de chantier avec rédaction et diffusion du compte rendu correspondant (1 visite chantier puis 1 réunion en salle). Le Titulaire devra être présent à cette **réunion d'un total minimum de 1h30** (pour le projet 1) **ou minimum 2h30 en cas de levée de l'option**, sur le lieu d'exécution des travaux, au CEA de Cadarache. **La présence sur site du Titulaire est requise uniquement en cas de changements avérés sur site par rapport à la réunion précédente ou de discussion de sujets DR.** En cas de non présence sur site, le Titulaire devra être connecté en distanciel à la réunion. **L'aménagement des conteneurs se faisant hors site, dans les locaux du « Titulaire des travaux » ou de ses sous-traitants, la présence physique du Titulaire n'est pas requise dans ces locaux.** Il est prévu que le chef de projet du CEA se déplace dans ces locaux, si besoin, à certaines réunions hebdomadaires ou lors de réunions spécifiques (points d'arrêt, essais, etc.). Lorsque les réunions auront lieu sur le site du CEA de Cadarache, l'observation visuelle en direct de l'avancement des travaux hors site sur les conteneurs sera organisée par le « Titulaire des travaux » via une conférence vidéo. Le Titulaire pourra se rendre s'il le souhaite, en même temps que le CEA, dans les locaux d'aménagement des conteneurs mais ne pourra pas prétendre à une quelconque rémunération complémentaire ou remboursement de frais,
- L'organisation, l'animation le cas échéant et la rédaction des comptes-rendus des réunions de chantier exceptionnelles (points techniques spécifiques, réunions de gestion des interfaces avec les autres marchés du CEA ou de FRAMATOME, cf. §7 du [2]),
- L'organisation, l'animation et la rédaction des comptes-rendus de réunions spécifiques prévus aux documents [1] et [2] (points d'arrêt, essais, OPR, etc.),

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 6 / 11
--	---	-------------	----------------

- L'organisation, l'animation et la rédaction du compte-rendu de réunion de fin de prestation,
- Assistance au CEA en cas de litige, négociation des modifications du marché (avenant, FM, OS, FDMDP) et instruction des mémoires éventuels de réclamation du « Titulaire des travaux »,
- Etablissement du planning d'exécution de travaux et mise en application des mesures d'organisation générale visant au respect de celui-ci. La mise à jour du planning sera transmise, tous les m, 48h après la réunion hebdomadaire. Ce planning sera construit avec un regard critique à partir du planning hebdomadaire (à 3 semaines) du « Titulaire des travaux » (cf. §4.2 de son marché)

Reste à la charge du CEA :

- L'établissement des éventuels avenants, « Fiches De Modifications » (FDM), « Fiche de Modification sur Devis Préalable » (FDMDP), Ordres de service (OS), états des lieux et mises à disposition d'ouvrages (MAD),
- La validation financière des « Situations d'Avancement de Travaux (SAT) » fournies par le « Titulaire des travaux » sur la base de ces éléments.
- la constitution et le dépôt de permis de construire pour le bâtiment sous-station 1412.
- le suivi des autres marchés du CEA, en interface

5.3 ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION (AOR)

L'élément de mission AOR comporte les prestations suivantes :

- Organisation des opérations préalables à la réception, avec mention des réserves, en concertation étroite avec le CEA. Cela inclut la planification, le suivi des essais ainsi que le suivi des réserves jusqu'à leur levée,
- Validation du (des) DOE et DESP remis par le Titulaire des travaux.
- L'assistance ponctuelle au CEA durant l'année de garantie de parfait achèvement (GPA).

Reste à la charge du CEA :

- L'Etablissement du PV de réception sans réserves.

6 ALLOTISSEMENT

Un seul Titulaire commun est prévu pour les travaux tous corps d'état des projets n°1 et n°2.

7 MODALITES D'EXECUTION

7.1 DELAIS ET CONTRAINTES

L'objectif est une notification du marché du « Titulaire des travaux » pour le 01/09/2026. Il en est de même pour le présent marché. Le projet de marché du « Titulaire des travaux » indique les jalons contractuels que le Titulaire doit faire respecter. La note technique planning validée au PRO est fournie à titre indicatif. Il est volontairement laissé au « Titulaire des travaux », considéré comme sachant, une souplesse d'organisation, en ne fixant que les jalons les plus impactants.

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 7 / 11
--	---	-------------	----------------

7.2 TRAITEMENT DES DOCUMENTS ET EXIGENCES DE DELAIS

VISAS :

Le document [2] prévoit au §4.3 que le CEA diffuse ses VISA, au plus tard, 10 jours ouvrés à compter de la date de réception des documents émis par le « Titulaire des travaux ».

Afin de respecter ce délai :

Les VISAS du Titulaire seront diffusés au CEA pour validation et signature au plus tard 6 jours ouvrés après communication d'un document par le « Titulaire des travaux ».

Les délais d'acceptation et de renvoi des documents par le CEA sont fixés à maximum 4 jours ouvrés après remise des documents par le Titulaire. Uniquement pour les délais du CEA, les jours de fermeture du centre de Cadarache doivent être pris en compte dans le planning du Titulaire.

Le CEA réalisera simultanément la diffusion des VISA validés au « Titulaire des travaux », et au Titulaire.

Le Titulaire s'engage à respecter et à faire respecter par le « Titulaire des travaux », le planning contractuel d'exécution des Travaux établi par le « Titulaire des travaux », sur la base du respect des jalons de son marché. Ce planning tiendra compte des délais que le Titulaire fixera au CEA, avec son accord, pour l'approbation ou la remise d'observations sur d'éventuels documents intermédiaires. Ces approbations intermédiaires ne peuvent pas, pour autant, différer ou décaler la date de remise des dossiers complets. Le Titulaire doit prendre toutes dispositions pour solliciter en temps utile toute décision lui permettant de remettre ses dossiers complets aux dates convenues.

Comptes-rendus de réunion :

Chaque réunion fera l'objet d'un compte rendu établi par le Titulaire dans un délai de :

- 5 jours ouvrés s'agissant du compte rendu de la réunion pour l'établissement du plan de prévention et PPSPS et de la réunion de fin de prestation,
- 2 jours ouvrés s'agissant du compte rendu des réunions techniques d'avancement hebdomadaires, des réunions exceptionnelles et spécifiques.

Les éventuelles observations du Titulaire des travaux ou du CEA seront énoncées sous 7 jours ouvrables. S'ils ne formulent ni remarques ni commentaires, le compte rendu sera validé.

7.3 FORME DES DOCUMENTS

Généralités :

La forme des documents devra être conforme aux attendus et au système qualité du CEA.

Les documents seront fournis sous format :

- informatique type :
 - ✓ Word 2016 et pdf pour pièces écrites,
 - ✓ EXCEL 2016 pour autres calculs,
 - ✓ Autocad (dernière version en cours au moment de la remise des documents) pour les schémas et plans,
 - ✓ Fichiers source et pdf pour les notes de calcul, etc
- Plans, coupes et schémas : ils devront permettre une compréhension totale des ouvrages et présenter l'ensemble des côtes nécessaires à leur exécution.

VISAS :

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 8 / 11
--	---	-------------	----------------

La forme des VISAS devra se conformer à l'article §5.2 du [1].

Comptes-rendus de réunions hebdomadaires :

Les comptes-rendus de réunions du Titulaire aborderont les sujets de :

- QSE
- administratifs (accès, « DéclarAtions de Sous-Traitants, permis de construire, etc.)
- Techniques (Etudes, réalisation, essais, avancement des travaux, etc.)
- Planning à 3 semaines
- Financiers, commerciaux (suivi des pénalités, récapitulatif des avenants, OS, FM, FDMDP, récapitulatif du facturé, prévisions de dépenses, etc.)

Les comptes-rendus de réunion devront définir les actions à entreprendre (qui, quoi, quand, comment).

En cas de levée de l'option, le compte-rendu sera commun aux deux projets (1 et 2) mais devra bien identifier chaque projet concerné pour les différents sujets, (deux imputations budgétaires et organisations sécurité différentes, etc.). Dans le cas où l'option ne serait pas levée, le CEA effectuera seul la visite de chantier du projet 2 avant celle du projet 1, puis la réunion abordera d'abord le projet 1 avant que le CEA ne termine seul la réunion pour aborder le projet 2. Dans ce cas les comptes-rendus de réunion seront séparés (le CEA fera celui du projet 2) mais diffusés au Titulaire pour une parfaite coordination des sujets communs.

7.4 PRISES DE VUES

Le Titulaire n'a pas l'autorisation de prendre des prises de vue pour ce marché. Il demandera au chef de projet du CEA les éventuelles prises de vues qui lui seraient nécessaires.

7.5 ACCES A L'INBS-PN

En complément de ce qui est décrit au CCTG du présent marché, cf. le §14.6 du [1] pour avoir le détail des modalités d'accès.

7.6 HORAIRES DE TRAVAIL

Les horaires normaux (HN) de travail pour ce marché sont 8h00-17h00.
Comme indiqué dans le CCTG du marché du « Titulaire des travaux » en cas de risque feu de forêt il sera autorisé au du « Titulaire des travaux » et donc aussi au Titulaire de travailler en horaire décalé dès 6h30.
Il n'est pas prévu que le Titulaire suive les radiographies en Hors Horaires Ouvrés.

7.7 ENVOI DE DOCUMENTS

Tous les messages numériques de plus de 1 Mo devront être envoyés via Filesender. Les documents DR seront systématiquement déposés dans un conteneur crypté.

7.8 EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Conformément aux dispositions du §7.1 du document [3], le Titulaire mettra en œuvre des actions et mesures destinées à maîtriser voire réduire l'impact environnemental de la prestation.

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 9 / 11
--	---	-------------	----------------

Ces actions et mesures viseront en particulier à :

- limiter l'empreinte carbone de la prestation en matière de :
 - Déplacements : le Titulaire optimisera les déplacements de ses collaborateurs à l'extérieur et à l'intérieur du Centre et proposera, dans la mesure du possible, des véhicules dont la motorisation permet de limiter les émissions (hybride, électrique, GPL, bioéthanol ...). Par ailleurs, les collaborateurs du Titulaire seront formés à l'écoconduite au plus tard 3 mois après le début de la prestation ;
 - Numérique : le Titulaire mettra en œuvre un dispositif permettant le partage d'information et de documentation limitant les échanges de mails et le volume des données échangées. Cf. §7.7
- limiter les impressions des livrables : ces derniers seront exclusivement au format dématérialisé, hormis lorsque l'impression est indispensable pour le suivi sur chantier. Dans ce cas elle sera faite sur papier recyclé ou éco-labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement. L'impression se fera en mode recto-verso et en noir et blanc.

7.9 PROFILS ASSOCIES

7.9.1 DESCRIPTION DES PROFILS

Le soumissionnaire remplira la DPGF indiquant les types de profil pouvant intervenir suivant la nature de la prestation demandée. Pour la réalisation des différents types de prestations demandées dans le cadre de missions d'ingénierie, le CEA a identifié différents profils d'intervenants décrits dans les paragraphes suivants.

7.9.2 PROFIL N°1 : EXPERT SENIOR en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP

L'expert senior intervient en support du responsable de la prestation sur des points critiques nécessitant une compétence particulière ou dans des projets complexes. Il justifiera au minimum de quinze ans d'expérience dans le domaine technique d'expertise concerné. Les domaines d'expertise seront cohérents avec les prestations demandées dans le document [2]. Il pourra être amené à réaliser tout ou partie de la prestation si sa complexité le justifie.

7.9.3 PROFIL N°2 : INGENIEUR SENIOR en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP (au minimum 10 ans d'expérience)

L'intervenant assure la responsabilité de la gestion, de la conduite et de la qualité de la prestation. A ce titre, il approuve les documents livrés au CEA, y compris maquette numérique et notes de calculs mécanique de flexibilité et supportage des tuyauteries et gère l'équipe mise en place pour la conduite des prestations. Il doit avoir l'expérience du (ou des) domaine(s) technique(s) considéré(s).

7.9.4 PROFIL N°3 : INGENIEUR SENIOR en CFO/CFa (au minimum 10 ans d'expérience)

L'intervenant assure la responsabilité de la gestion, de la conduite et de la qualité de la prestation CFO/CFa. A ce titre, il approuve les documents livrés au CEA, y compris la note de calcul sous logiciel CANECO et la note d'éclairage et gère l'équipe mise en place pour la conduite des prestations CFO/CFa. Il doit avoir l'expérience du (ou des) domaine(s) technique(s) considéré(s).

7.9.5 PROFIL N°4 : INGENIEUR SENIOR en GC/VRD (au minimum 10 ans d'expérience)

L'intervenant assure la responsabilité de la gestion, de la conduite et de la qualité de la prestation GC VRD. A ce titre, il approuve les documents livrés au CEA, y compris la note de calcul GC et la note de levage des conteneurs et gère l'équipe mise en place pour la conduite des prestations GC/VRD. Il doit avoir l'expérience du (ou des) domaine(s) technique(s) considéré(s).

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 10 / 11
--	---	-------------	-----------------

7.9.6 PROFIL N°5 : INGENIEUR SENIOR en Tous Corps d'Etats (au minimum 10 ans d'expérience)

L'intervenant assure la responsabilité de la gestion, de la conduite et de la qualité de la prestation. A ce titre, il approuve les documents livrés au CEA, y compris l'équipe mise en place pour la conduite des prestations. Il doit avoir l'expérience du (ou des) domaine(s) technique(s) considéré(s) ou faire appel à d'autres profils INGENIEUR SENIOR sur des domaines techniques particuliers s'il ne justifie pas des 10 ans d'expérience minimum dans ce domaine.

7.9.7 PROFIL N°6 : INGENIEUR SPECIALISTE en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP (au minimum 5 ans d'expérience)

L'intervenant réalisant la prestation est un ingénieur spécialiste du domaine ou du métier au travers de sa formation et/ou de son expérience. Partant d'instructions de son responsable, il est capable de prendre des initiatives et d'assumer les responsabilités que nécessite la réalisation de ces instructions. Il étudie des projets standards et peut participer à leur exécution. Il devra avoir des compétences prouvées en maîtrise de la qualité, animation de réunions, rédaction de rapports, maîtrise de logiciels spécifiques au métier.

7.9.8 PROFIL N°7 : INGENIEUR SPECIALISTE en CFO/CFa (au minimum 5 ans d'expérience)

L'intervenant réalisant la prestation est un ingénieur spécialiste du domaine ou du métier au travers de sa formation et/ou de son expérience. Partant d'instructions de son responsable, il est capable de prendre des initiatives et d'assumer les responsabilités que nécessite la réalisation de ces instructions. Il étudie des projets standards et peut participer à leur exécution. Il devra avoir des compétences prouvées en maîtrise de la qualité, animation de réunions, rédaction de rapports, maîtrise de logiciels spécifiques au métier.

7.9.9 PROFIL N°8 : INGENIEUR SPECIALISTE en GC/VRD (au minimum 5 ans d'expérience)

L'intervenant réalisant la prestation est un ingénieur spécialiste du domaine ou du métier au travers de sa formation et/ou de son expérience. Partant d'instructions de son responsable, il est capable de prendre des initiatives et d'assumer les responsabilités que nécessite la réalisation de ces instructions. Il étudie des projets standards et peut participer à leur exécution. Il devra avoir des compétences prouvées en maîtrise de la qualité, animation de réunions, rédaction de rapports, maîtrise de logiciels spécifiques au métier.

7.9.10 PROFIL N°9 : INGENIEUR SPECIALISTE en Tous Corps d'Etats (au minimum 5 ans d'expérience)

L'intervenant réalisant la prestation est un ingénieur spécialiste du domaine ou du métier Tous Corps d'Etats au travers de sa formation et/ou de son expérience. Partant d'instructions de son responsable, il est capable de prendre des initiatives et d'assumer les responsabilités que nécessite la réalisation de ces instructions ; il étudie des projets standards et peut participer à leur exécution ; Il devra avoir des compétences prouvées en maîtrise de la qualité, animation de réunions, rédaction de rapports, maîtrise de logiciels spécifiques au métier.

7.9.11 PROFIL N°10 : TECHNICIEN CONFIRME en CHAUDRONNERIE/FLUIDES/DESP

L'intervenant participant à la réalisation des prestations est un technicien expérimenté dans les domaines techniques applicables aux métiers de son profil. Il a une expérience du terrain qui lui permet d'agir dans le domaine technique sur les chantiers en autonomie et d'assurer un contrôle de la qualité d'exécution des travaux en conformité avec le marché de travaux. Il peut également assurer une interface forte et efficace avec le bureau d'études afin d'établir ou de vérifier des plans de récolement, d'études, voire d'exécution le cas échéant. Il possède les acquis nécessaires pour exécuter des calculs de dimensionnement d'installation, pour participer ou vérifier des bilans de puissance, pour vérifier des plans filaires, schémas d'installation, etc. Il possède également une sensibilisation à l'utilisation du BIM en phase chantier.

Direction Générale - Cadarache Département de support technique et gestion Service technique et logistique	Référence Technique DG/CEACAD/DSTG/STL/GEF/CCTP-26-052	Indice 1	Page 11 / 11
--	---	-------------	-----------------

7.9.12 PROFIL N°11 : TECHNICIEN CONFIRME en CFO/CFa

L'intervenant participant à la réalisation des prestations est un technicien expérimenté dans les domaines techniques applicables aux métiers de son profil. Il a une expérience du terrain qui lui permet d'agir dans le domaine technique sur les chantiers en autonomie et d'assurer un contrôle de la qualité d'exécution des travaux en conformité avec le marché de travaux. Il peut également assurer une interface forte et efficace avec le bureau d'études afin d'établir ou de vérifier des plans de récolement, d'études, voire d'exécution le cas échéant. Il possède les acquis nécessaires pour exécuter des calculs de dimensionnement d'installation, pour participer ou vérifier des bilans de puissance, pour vérifier des plans filaires, schémas d'installation, etc. Il possède également une sensibilisation à l'utilisation du BIM en phase chantier.

7.9.13 PROFIL N°12 : TECHNICIEN CONFIRME en GC/VRD

L'intervenant participant à la réalisation des prestations est un technicien expérimenté dans les domaines techniques applicables aux métiers de son profil. Il a une expérience du terrain qui lui permet d'agir dans le domaine technique sur les chantiers en autonomie et d'assurer un contrôle de la qualité d'exécution des travaux en conformité avec le marché de travaux. Il peut également assurer une interface forte et efficace avec le bureau d'études afin d'établir ou de vérifier des plans de récolement, d'études, voire d'exécution le cas échéant. Il possède les acquis nécessaires pour exécuter des calculs de dimensionnement d'installation, pour participer ou vérifier des bilans de puissance, pour vérifier des plans filaires, schémas d'installation, etc. Il possède également une sensibilisation à l'utilisation du BIM en phase chantier.

7.9.14 PROFIL N°13 : TECHNICIEN CONFIRME en Tous Corps d'Etats

L'intervenant participant à la réalisation des prestations est un technicien expérimenté dans les domaines techniques applicables aux métiers de son profil. Il a une expérience du terrain qui lui permet d'agir dans le domaine technique sur les chantiers en autonomie et d'assurer un contrôle de la qualité d'exécution des travaux en conformité avec le marché de travaux. Il peut également assurer une interface forte et efficace avec le bureau d'études afin d'établir ou de vérifier des plans de récolement, d'études, voire d'exécution le cas échéant. Il possède les acquis nécessaires pour exécuter des calculs de dimensionnement d'installation, pour participer ou vérifier des bilans de puissance, pour vérifier des plans filaires, schémas d'installation, etc. Il possède également une sensibilisation à l'utilisation du BIM en phase chantier.